

FEUILLE DOMINICALE

1^{er} novembre 2020

Bonne fête à tous les Saints, au Ciel et sur la Terre

Dans la Bible, il est écrit que « Seul Dieu est Saint » et Il est Saint parce qu'Il est la Vie et que la Vie est partout, au Ciel et sur la Terre. Il n'y a pas un endroit dans lequel Dieu, l'Amour en Personne, soit absent.

Il est Présent partout, en toutes circonstances, dans la joie comme dans la souffrance, dans nos progrès comme dans nos difficultés. Alors être Saint, c'est vivre en communion avec Dieu, en tous lieux, en toutes circonstances, en tout temps et dans toutes les activités. Il n'y a plus de sacré ni de profane, tout devient Saint, c'est-à-dire rempli de la Présence de Dieu.

Bien entendu, nous ne sommes qu'en devenir de sainteté car nous ne lui sommes pas présents en toutes occasions. De façon espiègle, je pourrais dire que nous aimons que Dieu soit au ciel de façon à ce qu'Il n'empiète pas trop sur notre quotidien et nous laisse vivre comme on l'entend. Et de façon espiègle encore, je pourrais dire que nous aimons lui rendre visite dans les églises, faisant une petite prière, mettant un petit cierge puis retournons à nos occupations

journalières, oubliant qu'Il y est également Présent puisqu'Il est la Vie. Je dis cela de façon espiègle parce qu'il est touchant de voir que nous avons tous besoin de temps de silence, de recueillement, de prière, ne serait-ce que quelques instants ! C'est un début de sainteté.

Nous serons des Saints avec un grand S, c'est-à-dire des hommes et des femmes avec un grand H et un grand F quand nous serons présents à Dieu, à tout moment, à tout instant, dans toutes nos occupations, surtout dans les plus ordinaires, les plus petites et les plus simples.

Alors, n'oublions pas de nous souhaiter, les uns les autres, une Bonne fête ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui nous ont précédé.

Bernard Woestelandt



Mesures sanitaires et célébrations dominicales

Suite aux décisions fédérales et diocésaines annoncées le mercredi 28 octobre :

- Les célébrations liturgiques (messes publiques, baptêmes, mariages et enterrements) ne doivent pas dépasser la limite de **50 personnes** (enfants et adultes).
- La pratique du chant (chorales ainsi que chant en assemblée) est également **interdite**.



L'évêque diocésain, Mgr Charles Morerod, nous demande de « multiplier les messes et les rencontres pastorales, mais en petits groupes et selon les normes sanitaires en vigueur ».

Voici des informations concernant les messes dominicales pendant cette période :

Ces samedi et dimanche 31 octobre et 1^{er} novembre

Pour Saint-Pierre d'Yverdon

- Messes de **Tous les Saints** : à **10h et à 11h30**
- Messes de Commémoration de tous les **fidèles défunts** :
17h et 18h30
- Nombre de participants : **50 personnes** (enfants et adultes)

Pour les autres lieux de l'Unité Pastorale

- Pas de changement concernant les horaires de messes.
- Nombre de participants : **50 personnes** (enfants et adultes).

Les samedis et dimanches suivants, dès le 7 novembre

- **Yverdon** : Messes à 8h30 et à 10h
- Pas de changement concernant les horaires de messes.
- La participation à la messe se fera **sur inscription** :
 - *Soit* à la sortie de la messe du dimanche précédent : vous pouvez vous inscrire sur une liste numérotée, préparée à cet effet.
 - *Soit* au secrétariat paroissial :
Maison-Rouge 14, 024/424.20.50, paroisse.yverdon@cath-vd.ch
(mardi-jeudi : 8h45-11h30 et vendredi 8h45-15h00).

Unité pastorale

Annulation de la catéchèse à Ste-Croix et Yverdon ce week-end

En effet, la limitation à 50 personnes par messe et à 10 personnes par groupe de catéchèse ne nous permet pas de vous accueillir tous. Une proposition à vivre en famille sera envoyée par mail et sur demande.

Plus d'informations : Sylvie Walter, 078/765.84.14, sylvie.walter@cath-vd.ch

Messe de commémoration de tous les fidèles défunts :

dimanche 1^{er} nov. à 17h et à 18h30 à l'église St. Pierre



ATTENTION

Grandson

Assemblée générale paroissiale

annulée et reportée à une date ultérieure

Baulmes

Assemblée générale annuelle

annulée et reportée à une date ultérieure

Sainte-Croix

Messe de commémoration de tous les fidèles défunts :

samedi 7 novembre à 18h

Saint-Pierre

Bénévolat

Merci à Véronique et Maxime Paradisi pour les services rendus et les engagements pris au sein de la paroisse (liturgie, solidarité et Conseil de paroisse, en particulier), avec nos meilleurs vœux pour la nouvelle étape qu'ils ont entamée en Valais.

Séance d'information sur le projet de restauration et construction

jeudi 19 novembre à 20h dans la grande salle

A confirmer en fonction des mesures sanitaires !

Assemblée générale paroissiale

jeudi 26 novembre à 19h30, Grande salle

Invitation à tous les catholiques d'Yverdon, à participer à l'assemblée générale annuelle de la paroisse. L'ordre du jour sera communiqué en temps utile.

A confirmer en fonction des mesures sanitaires !

Etapas de vie chrétienne

Décédés : Jacques Grossrieder, Baulmes, et Florinda Gutmann, Valeyres-sous-Ursins.
Union de prière

Initiative pour des Multinationales Responsables

Les Eglises de Suisse en soutien

La Conférence des évêques suisses (CES) et l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) partagent les soucis des auteurs de l'initiative « Pour des multinationales responsables ». Dans une prise de position commune publiée le 8 octobre 2020, les Eglises rappellent que « l'économie a besoin des droits humains ». ...

Eglises pour
**multinationales
responsables.**

Pour les Eglises, cette initiative se fonde sur deux exigences centrales du message biblique : l'amour du prochain et la préservation de la Création. « L'Église se doit de se porter garante de ces principes – dans le monde entier ».

Le texte soulève en outre en toile de fond une question récurrente : « Sur quelle justice peuvent s'appuyer celles et ceux qui n'ont ni le pouvoir ni la possibilité de lutter pour ces droits et les faire valoir en justice ? » En 1967, le Conseil œcuménique des Églises (COE), basé à Genève, avait déjà formulé un principe qui, dans le contexte mondialisé d'aujourd'hui, reste toujours aussi prioritaire : « **Qui a peu dans la vie doit avoir plus en droit.** » Les Eglises protestantes et catholique en Suisse estiment que l'initiative peut contribuer à mettre en place ce principe.

Pour les évêques et l'Église protestante, il est inadmissible que des normes contraignantes dans le domaine des droits humains deviennent l'objet de négociations sur le marché mondial et soient mises en balance avec les arguments économiques de compétitivité et de sécurité du site d'implantation. Les entreprises qui basent leurs pratiques commerciales sur une application lacunaire des droits humains ou sur des contrôles insuffisants de leurs violations acquièrent ainsi un avantage économique aux dépens des droits fondamentaux des personnes concernées à bénéficier d'une protection. Face à ce genre de pratiques, les directives existantes de Corporate Social Responsibility sont impuissantes, jugent la CES et l'EERS, car les entreprises n'ont pas de conséquences à craindre. « **Une protection juridique la plus étendue possible** – couvrant l'activité économique mais aussi et surtout les acteurs du marché – **est indispensable** si l'on tient à une économie mondiale libre », lancent les Eglises.

Elles précisent finalement qu'il revient « à chaque citoyenne et citoyen de juger de l'objet politique soumis au vote et de décider en son âme et conscience ». (tiré de www.cath.ch/com/rz).

Quêtes

- **Dimanches 1^{er} et 8 novembre** : pour les paroisses



Feuille dominicale : http://www.cath-vd.ch/cvd_parish/up-chasseron-lac/

Site internet de l'Unité pastorale : http://www.cath-vd.ch/cvd_parish/up-chasseron-lac/